

Ça Bouge en Europe : Projet « Mobilité »



Débuté il y a un an et demi, le « Projet Mobilité », financé par l'Union Européenne (UE), est destiné à favoriser la mobilité transfrontalière et la coopération internationale des bénévoles âgés de 50 ans et plus au sein de l'UE pour créer un réseau d'échange de bonnes pratiques entre bénévoles, développer leur formation, et impulser de nouvelles initiatives grâce aux échanges internationaux.

Après les nécessaires mois d'organisation et de structure globale, le Projet a pris une nouvelle ampleur et les premiers voyages d'études ont eu lieu récemment -5 pour le seul mois de mai. Ainsi, un couple de Vincentiens « seniors » belges et un couple de bénévoles hongrois ont pu se rendre à Marina di Massa, en Italie, du 30 avril au 4 mai, pendant une réunion des « Conférences de famille ». Le but de cette réunion ouverte aux Vincentiens, ainsi qu'aux amis qui ne font pas partie de la SSVP, était de pouvoir échanger des expériences générales de leur travail de bénévoles et de faire connaître le concept de Conférences famille, innovation de la SSVP italienne.

L'idée de ces Conférences famille est venue d'une constatation : les jeunes bénévoles mariés ayant de jeunes enfants ne peuvent pas participer complètement aux activités des Conférences habituelles. En réponse, des Vincentiens italiens ont constitué un nouveau type de Conférence avec un emploi du temps compatible avec les nécessités des jeunes familles et où les enfants vivent avec leurs parents les activités de la Conférence comme les visites à domicile. Dans ces Conférences, les bénévoles de plus de 50 ans ont un rôle très important de guide, de transmission d'expérience de vie et de bénévolat. Ils y rencontrent des oreilles attentives, à l'image d'un grand-père ou d'une grand-mère...



Quelques participants des rencontres de Marina di Massa

Ainsi, les quatre Vincentiens 'âgés' ont fait le voyage en Italie pour étudier si et comment ils peuvent adapter ce concept dans leur pays pour renforcer leur travail de bénévoles dans leur communauté. C'est bien là l'objectif principal du « Projet Mobilité » !

D'autres voyages d'études, destinés à étudier ou partager le savoir-faire des bénévoles d'autres pays, sont déjà en cours ou en préparation :

- Roumanie (Bosca) => Autriche (Graz): formation aux bonnes pratiques des bénévoles vincentiens autrichiens en vue de développer un réseau pour une coopération future
- Roumanie (Resita) => Hongrie (Miskolc): Echange d'expériences sur l'aide que peuvent apporter les bénévoles âgés aux enfants handicapés.
- Irlande du Nord (région de Belfast) – France (Paris): Organisation du travail des bénévoles âgés à niveau régional
- Angleterre (Oxford) => Roumanie (Campulung Muscel) : Voyage d'études pour une future coopération de centres pour des personnes sourdes.



A ce jour, il reste encore des nombreuses possibilités pour des bénévoles seuls ou en groupes pour participer à un voyage d'échange dans le cadre du Projet Mobilité ! Les sujets peuvent toucher toutes les thématiques pertinentes au bénévolat choisies par les bénévoles participants. Des frais de séjour et de transport pourront, dans une certaine limite, être remboursés grâce au financement de l'U.E.

N'hésitez pas à demander toutes les informations nécessaires à Marie Grosjean, assistante du Projet Mobilité au CGI : marie.grosjean@ozanet.org . Vous trouverez également sur notre site Internet www.ssvpglobal.org les coordonnées des Personnes contacts pour les pays impliqués dans le Projet.

Témoignage...

Michel Bouly, un Vincentien belge, âgé d'une soixante d'années, raconte ce qu'il retient de son « *voyage d'étude* » dans le cadre du projet Mobilité : « *Des jours passés avec les familles italiennes, habituées des "Conférences des Familles", nous retiendrons la qualité des exposés - une comparaison entre familles musulmanes et chrétiennes quant aux habitudes de vie, une analyse très approfondie des relations interfamiliales et des sentiments qu'elles génèrent, et enfin un échange d'expériences vécues par les participants, chacun présentant son champ d'action et les méthodes utilisées.*

Cette expérience "Mobilité" nous aura permis de nous rendre compte combien il est important de se découvrir les uns les autres, à travers nos différences ou nos points communs "européens", mais aussi de vivre des expériences nouvelles, à transférer dans notre propre pays...



Le principe des "Conférences des Familles", dans lesquelles c'est toute la famille, parents et enfants, qui est impliquée dans l'action du bénévolat, est un principe qui pour nous, belges, n'est encore que peu pratiqué. Notre expérience "Marina di Massa" nous amènera certainement à le développer en Belgique, au vu des résultats qu'il apporte. »

Du côté du CGI...

8 - 12 juin 2009 : réunions internationales à Salamanque



Le « Centro de Espiritualidad » des Lazaristes, Salamanque

Du 8 au 12 juin 2009 aura lieu dans la Maison Générale des pères Lazaristes de Salamanque, Espagne, la réunion annuelle prévue par la Règle des deux organes légaux principaux de la Confédération Internationale de la Société de Saint Vincent de Paul – le Comité Exécutif International (CEI) et la Section Permanente -. C'est également l'occasion de réunir d'autres institutions de très grande importance pour l'avenir de la Société de St Vincent de Paul : les pays du « Concordat » et la naissante Fondation Bailly-Lallier. Une réunion « restreinte » de la Commission Technique Territoriale aura également lieu, ainsi qu'une réunion plénière du Bureau International. Petit rappel sur chacun de ces organes du CGI...

Le Bureau (8 et 12 juin)

Présidé par le Président Général, le Bureau se réunit au moins trois fois par an, notamment en ouverture de chaque réunion du CEI. Il est chargé de le conseiller face à tout problème, et de collaborer avec lui au développement de la stratégie nécessaire à la mise en œuvre des décisions des Assemblées du Conseil Général et des recommandations du CEI, de la conception des stratégies à leur proposer.



Il est composé en outre du Vice-Président Général, Michael Thio (Singapour), du Secrétaire Général, Erich Schmitz (Allemagne), du Trésorier Général, Ian McTurk (Ecosse), des Vice-Présidents Généraux Adjointes pour la Structure, Brian O'Reilly (Irlande), et pour la Formation, Jean Cherville (France) mais également du Conseiller Spirituel International, le père Yvon Laroche rsv (Canada); du Coordinateur de la Jeunesse International, Julien Spiewak (France), du Président de la Commission Afrique, John Meahan (Australie), du Conseiller Financier, Syd Tutton (Australie) et du responsable du Plan Stratégique, Rigoberto del Río (Pérou).

Quelques membres du Bureau, Paris, fév. 09

La Section Permanente (9 et 10 juin)

Sa mission est de suivre la gestion quotidienne de l'activité de la Société dans le monde pour rendre le meilleur service international aux pauvres. Elle vote notamment le budget du Conseil Général, entérine les élections de nouveaux Présidents de Conseils Supérieurs et Assimilés ainsi que les nouvelles institutions de Conseils et Agrégations de Conférences et entend les rapports des Vice Présidents Territoriaux, des Présidents de Commissions spéciales et membres missionnés, et ratifie les décisions de la Commission Technique Territoriale.

Le CEI (11 juin)

Il a pour mission de coordonner la stratégie internationale de la Société dans l'intervalle entre les réunions de l'Assemblée Générale (tous les 6 ans) - en veillant à respecter ses exigences - et de conseiller le Président Général dans sa gestion des Conférences et Conseils du monde. Il se compose des Présidents des Conseils Supérieurs ou Assimilés des Pays comptant plus de 1000 Conférences (Angleterre-Pays de Galles, Australie, Brésil, Etats-Unis, Inde, Irlande, Italie, Zambie) et de 5 pays additionnels, nommés pour 2 ans (Belgique, Canada, Colombie, Ecosse, RD Congo) et de membres du Bureau. Les Vice-Présidents Territoriaux, les présidents des Commissions internationales, les Confrères chargés de missions spéciales par le Président Général et le Conseiller Spirituel y sont invités sans droit de vote.



Le CEI réuni à Paris

La Commission Technique Territoriale

La « CTT » se charge essentiellement d'examiner les demandes d'aide financière en provenance des Pays vincentiens, pour des projets de développement, de secours d'urgence ou de réhabilitation après des catastrophes. Présidée par le Vice-Président Général, elle est composée de 4 membres du Bureau et de bénévoles et salariés du Conseil Général qui assurent la liaison avec les pays et les membres de la Structure pour assurer un traitement efficace et un suivi fiable à ces demandes.

Fondation Bailly-Lallier (9 juin)

La Fondation Bailly-Lallier, qui fait actuellement ses premiers pas, est un ambitieux projet destiné à proposer aux Vincentiens du monde entier formation, études et débats. Les membres du Comité d'Etude de la Fondation, chargés d'en fixer les bases, étudieront à Salamanque les différentes options concernant les cours de formation, le financement et les statuts légaux de la Fondation.

Le Concordat (9 juin)

Formé lors de la réunion du CEI de juin 2008, le 'Concordat' regroupe les principaux pays contributeurs au fonctionnement du Conseil Général, qui se sont engagés à trouver la solution aux difficultés financières chroniques du CGI en augmentant leurs propres contributions, parfois déjà élevées, mais aussi en mobilisant les Conseils du monde entier à les suivre dans cet effort. Les représentants de ce groupe se réuniront le matin du mardi 9 juin, en même temps que la Fondation Bailly-Lallier, pour faire un bilan de la première année et travailler sur l'avenir.

Aidez-nous à soutenir la Société!

Vous pouvez envoyer vos dons par cheque au Siège de la Confédération

Ou par transfert bancaire à:

Banque CIC- Paris Bac

2 Bd Raspail 75007 Paris, France

IBAN°. **FR76 3006 6100 4100 0105 8120 129**

SWIFT : CMCIFRPP

Au nom de: Confédération Internationale - Société de St Vincent de Paul

Dernière Minute...



Nations Unies, New-York

La Confédération Internationale de la Société de Saint Vincent de Paul, dans sa démarche vers une plus grande internationalisation et une meilleure reconnaissance par la communauté internationale, a déposé, cette année, son dossier de candidature au Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies, afin d'obtenir le Statut officiel et consultatif d'Organisation Non Gouvernementale (ONG). Notre demande a été présentée à la réunion annuelle du Comité ONG, qui s'est tenue du 18 au 27 mai 2009.

Nulle inquiétude si la candidature de la Société n'a pas été retenue cette fois-ci: l'acceptation des dossiers nécessite généralement plusieurs mois, et le Conseil Général, avec l'aide précieuse de M. Vincent Reilly, Vincentien New-Yorkais (que nous remercions vivement au passage !) va continuer le travail... nous vous tiendrons bien sûr informés des avancées sur ce dossier !

Combien de Conférences dans le monde ?

48.000 ? 50.000 ? Plus ? Difficile, hélas, de répondre ! L'importance de statistiques fiables pour une organisation de notre envergure n'est pourtant pas à démontrer... aussi le Conseil Général s'efforce-t-il d'obtenir de chaque pays Vincentien la liste complète de toutes les Conférences actives sur leur territoire. Si vous êtes membre d'un Conseil Supérieur ou Assimilé qui n'a pas encore envoyé cette liste, il est encore temps ! Nous comptons sur vous !